

Port autonome de Paris : développer la voie d'eau en Ile-de-France

Le Port autonome de Paris (PAP) accompagne le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) dans sa volonté de développer son approvisionnement par voie d'eau en produits chimiques. Sur le site de la station d'épuration Seine aval à Achères (Yvelines), l'une des plus importantes au monde, le PAP apporte une assistante technique et commerciale pour la réalisation d'un équipement capable d'accueillir des bateaux jusqu'à 2 000 t et permettant l'acheminement par voie fluviale de 100 000 tonnes par an de produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau. Grâce à cet appontement et aux rotations de 3 péniches, ce sont 3 600 camions/an qui sont évités sur les routes de la région.

Le PAP a ainsi apporté au SIAAP les solutions logistiques adaptées à ce projet complexe, aussi bien dans la recherche de bateaux capables d'accueillir de tels produits que dans l'aménagement sur site avec l'augmentation des capacités de stockage pour le dépotage des produits.

Sur site une estacade de dépotage, 4 ducs d'Albe (de 15 t chacun), une passerelle d'accès, un renforcement du talus par enrochement, le dragage du fond de fleuve pour autoriser l'accostage ont été réalisés (soit une subvention dans le cadre de l'aide à l'embranchement fluvial de 121 700 € de la part du PAP sur un coût total de 690 000 €). Il faut également noter que l'approvisionnement des ducs d'Albe, des pieux, de la charpente métallique, du ferrailage, de la passerelle, des équipements et l'évacuation des dragages s'est fait par voie fluviale, confirmant ainsi la fiabilité et le caractère écologique de ce mode de transport.

Avec 20,8 millions de tonnes transportées en 2005, en hausse de 6 % par rapport à 2004, le PAP est **le premier port fluvial français et le deuxième en Europe**. Dans le domaine du tourisme (transport de passagers, activités d'animation) le PAP occupe **l'une des premières places mondiale des ports touristiques** grâce aux sept millions de passagers qui sont passés de la terre à l'eau en 2005.

Le transport fluvial de marchandises participe activement à la décongestion des routes. Sans sa présence en Ile-de-France, il faudrait doubler plusieurs autoroutes dans la région. En effet, un convoi fluvial de 5 000 tonnes permet de décharger la route de 250 camions. En Ile-de-France, le trafic fluvial assure **5 % de l'approvisionnement régional** en marchandises.

La Seine, véritable infrastructure logistique, présente de nombreuses particularités. Fonctionnant 24 h sur 24 et 363 jours par an, elle offre le grand avantage de ne pas être saturée... Sans investissement supplémentaire, elle peut tripler les acheminements actuels. **Deuxième fleuve navigué d'Europe**, aménagé à grand gabarit, la Seine accueille sur ses berges et celles de ses affluents les trois principaux sites du Port autonome de Paris, tous raccordés au réseau ferré et au réseau routier : Gennevilliers, Bonneuil-sur-Marne et Limay.

Contact presse :

Nicolas Boudet : 01 40 58 29 81 • nicolas.boudet@paris-ports.fr



Voies navigables de France, au service du transport fluvial et du développement durable

Voies navigables de France partenaire du SIAAP

VNF a décidé de conforter le choix du SIAAP en faveur du transport fluvial en finançant l'aménagement de l'apponement nécessaire à l'acheminement par voie fluviale des produits chimiques utilisés par la nouvelle unité de traitement des eaux de Seine aval.

La contribution de VNF, qui s'élève à 248 705 € soit 25% du coût total, porte sur les superstructures du nouvel équipement :

- les conduites d'amenée des produits depuis le quai jusqu'aux cuves de stockage souterraines (2 tuyaux de 700m et un tuyau de 1km) ;
- le système de raclage innovant permettant d'assurer la vidange complète des conduites ;
- la grue de manutention des flexibles.

Cette aide correspond à un engagement du SIAAP de transporter par voie fluviale, pendant 7 ans sur une distance de 282 km, 70 000 tonnes/an de chlorure ferrique en provenance du Pas-de-Calais et 30 000 tonnes de nitrate de calcium en provenance du Havre.

Trois péniches citernes représentant l'équivalent de 3 600 camions/an assureront le transport de ces produits, ce qui limitera d'autant, pendant les phases de dépotage, les risques industriels.

Un établissement public national

Chargé de l'exploitation et de la modernisation de 6 700 km de rivières et canaux, l'établissement public Voies navigables de France valorise un patrimoine exceptionnel aux multiples usages. Ainsi, il participe tout autant à l'alimentation en eau des populations, des terres agricoles et du secteur industriel qu'au développement du transport, du tourisme et des loisirs...Placé au coeur des enjeux du XXI^e siècle, il est un acteur incontournable du développement durable et de la préservation du cadre de vie.

Pour remplir ses missions, VNF s'appuie sur ses directions territoriales. La Direction interrégionale du bassin de la Seine de VNF gère 1 367 km de voies navigables, soit près du quart du réseau français. Sa compétence géographique s'étend sur 5 régions (Ile-de-France, Bourgogne, Picardie, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie) et 17 départements.



Des investissements massifs pour moderniser le réseau navigable

Afin d'offrir une meilleure qualité de service aux usagers, la Direction interrégionale du bassin de la Seine de VNF consacre un budget important (26M € en 2005) à la fiabilisation et à la modernisation des ouvrages (écluses et barrages) implantés sur son réseau. La plupart des opérations sont menées dans le cadre de programmes contractualisés avec les collectivités territoriales (contrats de plan Etat-Régions 2000-2006, programme interrégional d'aménagement de l'Oise).

Des crédits conséquents (21,5M € en 2005) sont également investis pour la modernisation des méthodes d'exploitation, l'entretien des voies navigables et des ouvrages de navigation (dragages, balisage et signalisation...) ainsi que pour des aménagements sur le domaine public fluvial (garages à bateaux, pontons, signalétique...).

Le développement du transport fluvial sur le bassin de la Seine

Performant, sûr et respectueux de l'environnement, le transport fluvial permet de pénétrer et de traverser les agglomérations fortement soumises à la pression du transport routier. Il dispose de fortes réserves de capacités sur l'axe Seine : la navigation pourrait encore doubler.

Le trafic fluvial sur le bassin de la Seine a affiché en 2005 une croissance de 8,29 % en tonnes et de 10,59 % en tkm.

Cette progression est due à une forte hausse des transports dans les secteurs du BTP, des produits agricoles, des produits pétroliers et des véhicules et divers.

Le transport de conteneurs a enregistré à lui seul une croissance de 40,8%.

La Direction interrégionale du bassin de la Seine de VNF mène toute une série d'actions pour accompagner et pérenniser le développement du transport fluvial :

- Aide aux embranchements fluviaux (20 dossiers instruits en 2005)
- Aide à la modernisation de la cale fluviale (104 dossiers instruits)
- Appel à projets « CEREO ». L'objectif de cet appel à projets, lancé avec l'ONIGC (office national interprofessionnel des grandes cultures), est de susciter des investissements (quais, appontements) pour faciliter l'accès à la voie d'eau, le transbordement et la manutention des céréales. 14 dossiers représentant 0,275 Mt/an de transport fluvial de céréales ont été validés en 2005 sur le bassin de la Seine. Devant ce succès, l'ONIGC et VNF ont décidé de reconduire ce partenariat financier en 2006.

Contact presse :

Marie-France Brault : 01 40 58 29 95 • marie-france.brault@equipement.gouv.fr